

## *"Vert de Scheele" ou "Vert de Schweinfurt" ou "Vert de Paris", de l'arsenic dans les collections documentaires*

Suite à l'interdiction d'accès et de communication en Allemagne, de collections documentaires contenant de l'arsenic, le SNPTES demande au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, un inventaire exhaustif et la mise en place de mesures de protection pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Ci-dessous, copie du courrier envoyé à Boris Melmoux-Eude, directeur général des ressources humaines au Ministère :

*Monsieur le Directeur général des ressources humaines,*

*Après le retrait de livres potentiellement contaminés à l'arsenic des bibliothèques allemandes, le SNPTES vous demande d'intervenir auprès des bibliothèques universitaires et centres de documentation rattachés au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche afin que toutes les mesures de protection et de mise en quarantaine soient prises.*

*En effet, ce pigment utilisé au XIXème siècle peut s'avérer dangereux pour la santé tant des personnels que des étudiantes et étudiants. L'acétate de cuivre et le trioxyde d'arsenic sont cancérigènes et leur puissance nocive n'est pas amenée à se dégrader avec le temps.*

*Aussi, au regard de ces considérations et afin de protéger au maximum l'ensemble de la communauté universitaire d'un potentiel risque pour leur santé, le SNPTES vous demande d'engager une action d'inventaire et de mise en quarantaine. Cette dernière devra être précédée, dans le respect des mesures de sécurité, d'une numérisation d'urgence de manière à permettre la continuité de la mise à disposition de ces ouvrages.*

*Le SNPTES par le biais de ses élus en formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail veillera à ce que ces mesures soient mise en œuvre dans l'ensemble des établissements documentaires accueillant des fonds contaminés.*

*Le SNPTES sait compter sur votre écoute et votre réactivité et vous présente, Monsieur le DGRH, ses plus sincères salutations.*

*Alain Halère, Secrétaire Général du SNPTES*

*Choisy-le-Roi, le 07 avril 2024*